



NEODUR HE 2

Mise à jour 06/2023

Durcisseur abrasif, prêt à l'emploi, à base de mélange de granulats minéraux, pour des sols industriels en saupoudrage et coulis pour améliorer la dureté de surface et augmenter la résistance à l'usure

DESCRIPTION

NEODUR HE 2, matériau sec, prêt à l'emploi, à base hydraulique, utilisé en durcisseur de sols industriels en saupoudrage et coulis suivant la norme DIN EN 13813 sur base des agrégats durs KORODUR. Le produit NEODUR HE 2 peut également être appliqué en chape incorporée (coulis) jusqu'à une épaisseur de 6 mm. Diverses teintes disponibles suivant nuancier.

APPLICATION

Destiné à la réalisation de sols industriels pour en améliorer la dureté de surface et augmenter la résistance à l'usure, par exemple entrepôts à hauts rayonnages, surfaces logistiques et de vente, etc. A l'intérieur et à l'extérieur.

PROPRIETES

- résistant à l'usure
- résistant aux chariots élévateurs
- résistant à l'eau, convient aux salles humides
- antidérapant, non glissant
- non chargeable électrostatiquement
- sans chlorure
- physiologiquement et écologiquement inoffensifs
- de qualité constante grâce à l'assurance qualité selon la norme DIN EN 1381

DONNEES TECHNIQUES

Qualité	CT-C70-F9-A9
Granulométrie	0 - 3 mm
Teinte	gris ciment
Résistance à l'usure selon Böhme selon la norme DIN EN 13892-3, mesurée aux spécimens d'essai préparés	≤ 9,0 cm³/50 cm²
Résistance à la compression selon la norme DIN EN 13892-2, mesurée aux spécimens d'essai préparés	C 70
Résistance à la flexion après 28 jours, mesurée aux spécimens d'essai préparés	F 9
Température Température de mise en œuvre, ambiante et du sous-sol	≥ 5 °C
Consommation par m²	gris ciment env. 4 - 6 kg coloré env. 5 - 6 kg

Marquage CE selon la norme EN 13.813 : 13.813/2.11

Classement performanciel IPRUC (e-cahier CSTB 3577 V3 janvier 2010)

P/M

I	P	R	U
2	2	3	2

P/C

a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
1	1	3	3	3	3	3	3	3

a = acide
b = base
c = solvant, essence, huile

Performances selon DTU 13.3 :

Résistance à l'impact (NF EN ISO 6272-1)	Dureté de surface (NF EN 13892-6)	Abrasion (NF P11-101)
IR 4	> 400 N/mm²	< 5 cm³

MISE EN ŒUVRE

Sol-support

Le béton support doit être réalisé avec un béton de classe minimale C 25/30 selon la norme DIN EN 206. (Attention : ne pas utiliser de béton contenant des entraîneurs d'air !). La surface doit être nivelée dans la limite de tolérance conformément à la norme DIN 18202. Pour le traitement intermédiaire du béton support, nous recommandons le produit KOROCURE (voir fiche technique). Le béton support, prêt au trafic piéton, est taloché à l'aide d'une lisseuse à disque.

NEODUR HE 2

Mise en œuvre

Appliquer NEODUR HE 2 à sec et uniformément (par exemple avec un épandeur manuel). Après que le produit ait absorbé suffisamment l'humidité, il est taloché mécaniquement pour l'intégrer dans le béton. Une passe successive peut être réalisée selon le dosage prévu, tant que le matériau est encore humide. Un lissage mécanique est ensuite effectué pour rendre la surface plus lisse et plus « fermée » selon la structure de surface exigée (hélicoptère).

En cas d'utilisation de béton de fibres d'acier, NEODUR HE 2 peut également être appliqué mécaniquement avec un épandeur, directement après la mise en œuvre du béton frais. Étapes de travail ultérieures pour le compactage et le lissage, comme décrit ci-dessus.

Application en chape incorporée

(coulis frais sur frais)

Le support béton doit être réalisé avec un béton de classe minimale C25/30. (Attention : ne pas utiliser de béton contenant des entraîneurs d'air !). La surface doit être nivelée dans la limite de tolérance conformément à la norme DIN 18202.

NEODUR HE 2 est mélangé avec de l'eau (maximum 3 litres par sac de 25 kg) jusqu'à obtention d'une consistance plastique et, appliqué sur le support préparé en épaisseur inférieur ou égale à 6 mm, manuellement ou à l'aide de règles. La surface sera talochée mécaniquement pour assurer une bonne compacité et, la finition exécutée selon les spécifications demandées.

Consommation : env. 2,1 kg/m² par mm.

JOINTS

La taille des joints doit être définie par le planificateur.

FINITION

Des températures différentes peuvent influencer le processus de prise/durcissement. La chape NEODUR HE 2 doit être protégée d'une dessiccation trop rapide selon les spécifications de la norme DIN EN 13670.

Afin de garantir la bonne finition de la surface, nous conseillons l'application d'un produit de cure KOROMINERAL CURE ou KOROTEX ou KOROSOL en phase solvantée (voir fiches techniques). Au cas où une modification de surface, un revêtement ou un marquage ultérieur sont prévus, la finition ne doit être effectuée qu'avec la mise en place d'un film plastique.

MISE EN SERVICE

Pour la préservation de la couche d'usure et selon les spécifications du DTU 13.3 (NF P 11-213 -1-1-1) Chapitre 10.1 : 48 heures : trafic piéton, 10 jours : autres charges admissibles par le dallage à cet âge. Pour la mise en service du dallage, se référer à la contrainte de compression du béton.

ENTRETIEN

Selon les spécifications du DTU 13.3 (NF P 11-213-1-1-1) Annexe E : le dallage doit être entretenu par l'exploitant avec des produits adaptés aux liants hydrauliques.

CONDITIONNEMENT

sacs papier spéciaux de 25 kg
vrac en big bag
en europalettes housées de 1.200 kg

STOCKAGE

A l'abri de l'humidité, comme le ciment. Durée de vie de produit en sacs non entamés et fermés : environ 12 mois.

OBSERVATIONS : Ce produit contient du ciment et a une réaction alcaline au contact de l'humidité et de l'eau. Protéger la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, consulter un médecin. Les informations de cette fiche technique sur l'utilisation et la mise en œuvre sont basées sur des tests de laboratoire réalisés par KORODUR dans des conditions optimums et en conformité avec la réglementation technique en vigueur. Les données indiquées ne constituent donc pas des conseils d'utilisation ou un accord de qualité au sens de § 434 (par. 1) BGB (code civil allemand), pas de conseils au sens de § 434 (par. 2) phrase 2 BGB et pas de garantie pour l'utilisation correcte. Des tests préliminaires et des essais d'aptitude en fonction des paramètres spécifiques de chantier sont nécessaires avant la mise en œuvre. Se référer à la fiche technique en vigueur ainsi qu'à la fiche de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 en vigueur visible aussi à l'internet : www.korodur.de